

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 25 octobre 2016 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/16.06/WG

Présents: VZF: Freddy HOSTE.
FFBN: Billy WILLIAMS – Xavier SWERTVAEGHER.
Wouter GEORGES, secrétaire-général

Excusé: Tomas CASSIMAN (VZF)

1. Évaluation réunion CSWP-CCA-CDWP dd. 06.09.2016

X. SWERTVAEGHER donne quelques précisions sur cette réunion de coordination.

La Commission Centrale des Arbitres s'est opposée à l'adaptation du système des cartes rouges, mais la plupart des arbitres est bien favorable à cette nouvelle procédure d'application.

2. Composition CDWP

La CDWP a pris connaissance de la démission de X. SWERTVAEGHER comme membre effectif suite à son transfert à la Commission Sportive WP. La FFBN n'a pas encore proposé un candidat-remplaçant, toutefois ce candidat potentiel doit être présenté de préférence au CA FRBN dd. 15.11.2016.

Les autres membres de la CDWP tiennent à remercier Xavier pour la bonne entente et collaboration.

3. Courrier:

- La CDWP a pris connaissance des nouveaux membres VZF au sein de la Commission Sportive Nationale WP, notamment F. WEISE (président) et M. SARRAZIJN.
- La CDWP a pris connaissance de la démission de Cornel GRANCEROF comme arbitre (inter)national water-polo.
- La CDWP a pris connaissance de la démission de F. PETIAUX comme membre de la Commission Centrale des Arbitres. Pour le moment aucun remplaçant n'a été proposé ni désigné.
- La CDWP a pris connaissance des procès-verbaux de la Commission Centrale des Arbitres dd. 16.02.2016 & 15.03.2016.
- La CDWP a pris connaissance de la liste d'adresse de tous les arbitres WP actifs et disponibles en Belgique (uniquement à titre administratif, pour usage interne).
- La CDWP a pris connaissance de la modification de la procédure de paiement des frais de match et déplacements attribués aux arbitres de water-polo : uniquement via versements mensuels au compte bancaire, paiement en liquide sur place lors du match n'est plus autorisé.
- La CDWP a pris connaissance des instructions de la CSWP relatives au contrôle des cartes d'identité des joueurs avant le début du match officiel.

4. Examen rapports arbitres

4.1. Match 623/U17 ENL – BZK du 11/09/2016: rapport arbitre DEPUYDT

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre A. DEPUYDT.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **Mathias GEVAERT (BZK)** pour carte rouge (pour comportement irrespectueux envers l'arbitre). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

Toutefois la Commission de Discipline constate qu'il s'agit en effet d'une infraction de Catégorie 1 qui normalement n'occasionne pas de sanction automatique mais vu que les faits se sont manifestés après la fin du match, la suspension de 1 journée est bien justifiée.

4.2. Match 116/SH II ZNA – HZS du 24/09/2016: rapport arbitre LEDENT

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre P. LEDENT.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **Jasper JACOBS (HZS)** pour carte rouge (contestations des décisions arbitrales). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.3. Match 562/U20 AZSC – KWK du 09/10/2016: rapport arbitre DIETENS

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. DIETENS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **Robin CLAEYS (KWK)** pour carte rouge après la fin du match (donner un coup de pied dans le ballon en direction du mur et geste obscène envers l'arbitre).

Nonobstant l'absence de récidive de carte rouge, la Commission de Discipline a toutefois jugé que la mauvaise conduite grave du joueur **Robin CLAEYS (KWK)** doit être considérée comme **brutalité**. Par conséquent une **suspension supplémentaire de 1 journée** est infligée au joueur concerné.

4.4. Match 771/U15 LAQUA – ESN du 09/10/2016: rapport arbitre VONCKX

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre J. VONCKX.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **Elias BOONE (LAQUA)** pour brutalité (coup de coude sur le visage de son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.5. Match 213/SH II R GZV – AZSC du 08/10/2016: rapport arbitre DENEUFBOURG

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre F. DENEUFBOURG.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **Dirk SEGERS (AZSC)** pour carte rouge (catégorie 2) pour avoir lancé le ballon sur la tête de son adversaire.

Vu sa récidive de carte rouge, **Dirk SEGERS (AZSC)** a été convoqué à la séance.
Est présent à la séance : **Dirk SEGERS (joueur AZSC)**.

Après avoir entendu D. SEGERS, qui a donné quelques précisions et commentaires sur les circonstances et le déroulement du match mais qui dénie avoir lancé consciemment un ballon vers la tête de son adversaire, la Commission de Discipline décide après délibération d'infliger une **suspension supplémentaire de 1 journée** au joueur **Dirk SEGERS (AZSC)** vu sa récidive de carte rouge.

Frais : à charge de l'**AZSC**.

4.6. Match 125/SH II SCC – ZNA du 08/10/2016: rapport arbitre VANAUTRYVE

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. VANAUTRYVE.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** de toutes fonctions officielles pour le coach **Maarten DE BOLSTER (ZNA)** pour carte rouge (catégorie 2, contestations continues des décisions arbitrales, comportement arrogant après la carte rouge, déranger le déroulement du match et refus de quitter la piscine).

Vu l'accumulation de ces comportements inadmissibles envers les arbitres et vu son « rôle exemplaire » en tant que coach des sélections régionales/nationales, la Commission de Discipline a toutefois jugé d'infliger une **suspension supplémentaire de 1 journée** de toutes fonctions officielles au coach **Maarten DE BOLSTER (ZNA)**.

4.7. Match 131/SH II SCSG – SCC du 15/10/2016: rapport arbitre CELIE

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre R. CELIE.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **Nikola BACIC (SCC)** pour brutalité (coup de coude au-dessus de l'eau). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.8. Match 219/SH II R MZV – WZK du 15/10/2016: rapport arbitre VRIELINCK

(F. HOSTE a quitté la séance lors de la délibération de ce point).

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. VRIELINCK.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** de toutes fonctions officielles pour le coach **DE MAESCHALCK (WZK)** pour carte rouge (protestation continue et contestation des décisions arbitrales).

Vu sa récidive de carte rouge, le coach **DE MAESCHALCK (WZK)** a été convoqué à la séance.

Sont présents à la séance : **DE MAESCHALCK (coach WZK) & L. VAN LANDEGHEM (président WZK)**.

Après avoir entendu le coach DE MAESCHALCK (WZK), qui a donné quelques précisions et commentaires sur les circonstances et le déroulement du match et qui affirme que la carte rouge lui est attribuée de manière injuste, la Commission de Discipline décide après délibération de ne pas infliger une suspension supplémentaire vu tous les éléments du dossier.

Frais : à charge de **FRBN**.

4.9. Match 218/SH II R HZS – AZSC du 14/10/2016: rapport arbitre DENEUFBOURG

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre F. DENEUFBOURG.

La Commission de Discipline a pris connaissance de ces contestations de décisions arbitrales par le coach S. VANDENHOUDT (HZS), lors du 1^{er} match aussi bien que lors du match suivant RES n'étant plus en fonction comme coach.

Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.10. Match 435/SH IV BZV – ONS du 07/10/2016: rapport arbitre DEPUYDT

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match.
Le rapport de l'arbitre A. DEPUYDT n'est pas disponible à la séance.

Sous réserve de confirmation sur base du rapport de l'arbitre, la Commission de Discipline confirme provisoirement la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **Gertjan BISSCHOP (BZV)** pour gestes cyniques envers l'arbitre.

Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.11. Match 1218/BC B LAQUA – SVDE du 23/10/2016: rapport arbitre BOURGEOIS

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre D. BOURGEOIS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **Julien MATTENS (SVDE)** pour carte rouge catégorie 2 (contestations des décisions arbitrales et violence verbale envers l'arbitre).

Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.12. Match 15/SL AZSC – DM du 15/10/2016: rapport arbitre DE BOECK

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre K. DE BOECK.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **Anthony THUES (DM)** pour brutalité (violence physique envers son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **Nikola JAKIC (AZSC)** pour brutalité (violence physique envers son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

5. Divers :

Nihil.

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général

Prochaine réunion Commission de Discipline Water-polo:
MARDI 29 NOVEMBRE 2016 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES